



TOULOUSE NAT' SYNCHRO

CONTRAT WA 2026/2027

Votre enfant a atteint le niveau technique et l'âge lui permettant d'intégrer un groupe de compétition nationale WA. Cependant, cela implique certaines contraintes, aussi bien pour l'athlète que pour ses responsables légaux. Nous vous demandons donc de bien vouloir lire attentivement le contrat ci-dessous et de le signer pour exprimer votre accord.

Nom :

Prénom :

Engagement du club :

Permettre la progression de l'athlète par des entraînements de qualité,
S'informer et informer sur les règlements, les dates et heures des compétitions,
Assurer les meilleures conditions matérielles nécessaires aux entraînements, en lien avec la Mairie de Toulouse,
Suivre et noter les absences et les retards de chaque athlète,
Sélectionner les participant.e.s aux compétitions, décision relevant de l'entraîneur sous la supervision de l'équipe technique.

Engagement de l'athlète :

Etre assidu.e et ponctuel.le aux entraînements tels qu'ils ont été fixés en début d'année,
Respecter les décisions de l'entraîneur (choix technique et choix des remplaçant.e.s),
Participer aux stages obligatoires pendant les vacances scolaires (les dates sont disponibles sur le site internet du club)
Justifier toute absence le plus tôt possible, de préférence avec un certificat médical.

Signature de l'athlète :

Signatures des responsables légaux: